

HISTORIQUE

DES

SAPEURS POMPIERS

DE

ST JEAN SOLEYMIEUX

Quelques hommes de ST JEAN SOLEYMIEUX vont découvrir ce qu'est un Congrès de Sapeurs Pompiers, il se déroule à LA TALAUDIERE. Ils ont la ferme intention de fonder un Corps de Sapeurs Pompiers à ST JEAN SOLEYMIEUX. Les démonstrations de l'époque sont surtout manuelles, peu de mécanique. Une pompe à bras est à vendre. Ils se cotisent et l'achète. La municipalité de l'époque leur fournit 100 m de tuyaux en toile avec 1 lance. Ils sont un peu équipés et décident de fonder ce Corps des Sapeurs Pompiers qui deviendra plus tard Centre de Secours.

Le maire, Baptiste MAZET maréchal ferrant et débit de boissons (café CHANUT), et la municipalité pensent qu'un corps de sapeurs pompiers n'est pas de première nécessité, ils donnent peu de subventions. C'est pour cela que la pompe à bras est payée par les pompiers bénévoles.

Extrait du Conseil Municipal du 27 Mai 1937

Mr le Président expose l'utilité pour la Commune de la création d'un service de secours contre l'incendie. A la suite de cet exposé, le Conseil Municipal adopte la délibération suivante :

Considérant que la Commune, dont la population est de 918 habitants, répartie dans 10 hameaux principaux, est en mesure d'acquérir le matériel d'incendie nécessaire, qu'il importe pour en assurer l'emploi d'organiser un Corps de Sapeurs Pompiers,

Le Conseil Municipal:

- 1) Demande que ce Corps soit formé de 15 hommes.
- 2) S'engage au nom de la Commune à subvenir au moins pendant 15 ans aux dépenses énumérées à l'article 32 du décret du 13 Août 1925.
- 3) Il sera pourvu à la dépense aux moyens des ressources ou des fonds libres ou des ressources extraordinaires.
- 4) Les Sapeurs Pompiers jouiront des avantages et indemnités ci-après ...
- 5) Le Conseil, en exécution de l'article 10 du décret du 13 Août 1925, nomme pour faire partie de la commission chargée d'examiner les demandes d'admission dans le Corps et d'arrêter définitivement les contrôles MM ...

1938

Voici les noms des sapeurs pompiers à la création : Marius BESSEY, Paul BLANCHET, Marius CHANUT, Pierre FAURE, Jean MONDON (plâtrier), Joseph MONDON, Joanny MONDON, Marcel MONCEL, Félix MONDON, Régis SOUVIGNET, Henri GARNIER, Jean GRANGER, Antoine FAURE.

Un réservoir d'eau communal est construit, il permet une réserve en cas d'incendie, ce n'est que plus tard qu'apparaîtront les premiers poteaux d'incendie. Le premier feu de maison est à Couhard où l'on a vu la pompe à bras en fonction.

Les manœuvres ont lieu une demie journée par mois, le Dimanche matin, très peu de personnes sont présentes, toutefois 5 personnes se dévouent et ne baissent pas les bras (Marius BESSEY, Paul BLANCHET, Antoine FAURE, Félix MONDON, Joanny MONDON).





Extrait du Conseil Municipal du 10 Avril 1938

Le Conseil Municipal s'engage à voter les crédits à la session de Mai pour l'achat d'une pompe à bras, matériel : tuyaux, lance, etc. (environ 10 000 Francs).

Extrait du Conseil Municipal du 19 Mai 1938

Le Conseil Municipal décide de prélever la somme de 10 000 Francs sur les articles 3 et 10 du budget additionnel de 1938, considérant que cette dépense est nécessaire pour le fonctionnement de la section des sapeurs pompiers, l'achat d'une pompe et le matériel nécessaire au fonctionnement, décide de demander le virement.

Extrait du Conseil Municipal du 10 Juillet 1938

Le Maire donne connaissance à l'assemblée du traité provisoire qu'il a passé le 7 Juillet avec Mr CESSIECQ, maître tailleur, pour la fourniture des objets d'habillement nécessaire à la section des sapeurs pompiers qui est organisée. Le Conseil Municipal considérant que le traité entériné avec Mr CESSIECQ contient des garanties suffisantes et que les conditions en sont avantageuses, approuve en conséquence le traité dont il s'agit.

Matériel : l'achat du matériel (tuyaux, lances etc.) est également approuvé. Le Conseil ose espérer que le Département voudra bien, en raison du chiffre restreint des ressources de la Commune, lui accorder une subvention.

Mr le Maire donne connaissance au Conseil des frais nécessités pour l'organisation du Corps des sapeurs pompiers. La dépense assez importante pour le budget de la commune nécessite le virement de certains crédits.

Le Conseil ose espéré que l'Etat voudra bien en raison des sacrifices que la commune s'impose, lui accorder pour la dépense de l'organisation du Corps des sapeurs pompiers, une subvention s'engageant à prendre à sa charge le montant de la différence entre le total de la dépense et la subvention accordée par l'Etat.

Le Conseil Municipal décide de contacter une assurance pour garantir les pompiers en cas d'accident, à titre temporaire.



1939

La guerre est déclarée et met en sommeil cette activité volontariste car les hommes sont appelés à servir la patrie. Quelque uns plus vieux ou n'étant pas prisonniers, après Juin 1940, recrutent des jeunes à partir de 18 ans.

Extrait du Conseil Municipal de 21 Mai 1939

Le Conseil Municipal décide de munir les pompiers d'un casque de protection en cas d'incendie, à inscrire la dépense au budget additionnel de 1939.



Extrait du Conseil Municipal de 13 Octobre 1940 (Mr le Maire Jean Baptiste MAZET)

Le Conseil Municipal accepte l'achat d'un placard ou la confection d'un coffre, l'achat de 2 tréteaux pour soutenir les roues de la pompe, le montant du remboursement de la pompe sera payé sur le budget additionnel, la Commune a reçu une subvention pour achat et installation du Corps de sapeurs pompiers, ayant servi à régler la dépense de 9 379 Francs payée par la Commune. Un arrêté sera pris pour que le ramonage soit fait au mois d'Octobre de chaque année, la loi obligeant les propriétaires et locataires à faire ce travail au moins une fois dans l'année. Les pompiers s'engagent à exécuter ce travail au prix de 10 Francs par cheminée, contre un reçu délivré par eux. La non observation de ces travaux expose les gens à une amende.

1944

Extrait du Conseil Municipal du 29 Octobre 1944

Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal d'une lettre de l'Inspecteur Départemental d'Incendie de ST ETIENNE concernant la construction d'un local pour la remise du matériel d'incendie. Le Conseil considérant qu'il n'est pas possible actuellement d'envisager la construction du local demandé, décide de renvoyer la demande à une date ultérieure.

1945

Lorsque qu'un incendie se déclare, pour avertir tous ces pompiers bénévoles on sonne les cloches, pas d'autres moyens. Par connaissance, ils apprennent qu'une sirène est à vendre à ST ETIENNE, elle appartient à la défense passive. Un accord est passé entre les pompiers de ST JEAN SOLEYMIEUX et le vendeur. Le règlement est effectué à l'enlèvement par les sapeurs pompiers. Par contre il faut la déposer et la descendre, car elle est installée sur la plus haute tour de MANUFRANCE, près de 35 m. Pour le démontage, quatre pompiers volontaires : Marius BESSEY, Paul BLANCHET, Joanny MONDON, Félix MONDON. Deux hommes seulement montent à cette hauteur sans avoir le vertige et font le travail : Marius BESSEY et Félix MONDON. Cette sirène est descendue avec des cordes par l'extérieur. Après enlèvement, il faut trouver un endroit propice à sa réinstallation. Le meilleur choix est sur la toiture du clocher de l'église de ST JEAN. Une demande est faite au curé BREJON, ce dernier refuse cet emplacement. En accord avec la Commune elle est placée sur le bâtiment joignant à l'église. Ce dernier étant nettement plus haut que la toiture de la maison, elle ne donne pas satisfaction, côté La Cruzille on l'entend peu.

Extrait du Conseil Municipal du 10 Juin 1945

Mr BLANCHET, commandant des pompiers, dépose un rapport demandant l'achat d'une motopompe. Le Conseil Municipal accepte sous réserve que la société des pompiers en assure la dépense. Local pour garage : le Conseil demande que le local soit installé au coin de la place derrière le monument, après constitution du devis. Nomination de 6 nouveaux pompiers et suppression de 2 anciens.

Extrait du Conseil Municipal du 16 Août 1945

Le Maire donne lecture au Conseil d'une lettre de Mr le Préfet pour demande de création d'un Centre de Secours Incendie présentée par les maires du Canton. Le Conseil après avoir délibéré, considérant que la création d'un Centre de Secours contre l'Incendie peut être d'utilité, donne un avis favorable à cette demande.

Fin de la guerre, retour des prisonniers, le Corps est devenu Centre de Secours, constitué de 15 hommes, il assure la sécurité de 7 communes : ST JEAN SOLEYMIEUX, SOLEYMIEUX, MAROLS, MARGERIE CHANTAGRET, LAVIEU, CHAZELLES SUR LAVIEU, GUMIERES. Il est doté de 2 motopompes remorquables, provenant de la défense passive. Le premier garage est construit par la Commune. Maurice CROZET et Félix MONDON achètent un véhicule pour les sapeurs pompiers à un particulier d'USSON EN FOREZ, une berline CIZAIRE BERWICK moteur 6 cylindres essence, payée avec les bénéfices de la fête de la St Jean organisée à cette seule fin. Cette fête est un grand succès. Elle est transformée en plateau avec banquettes bois pour le service, par Joannès CROZET mécanicien au Trait d'Union, le père d'un sapeur pompier.



Le nouveau prêtre de la commune, le curé BRUYAS, donne son accord tout de suite pour réinstaller la sirène sur le clocher de l'église (où elle est encore en service en 2012). Marius BESSEY, Paul BLANCHET, Joanny MONDON, Félix MONDON, ceux qui l'avaient démonté à ST ETIENNE, vont la mettre en place. Elle est hissée en parties démontées pour qu'elle soit plus légère. Le travail est fait par l'extérieur à l'aide de cordes.



Extrait du Conseil Municipal du 7 Juillet 1946

Mr le Maire expose à l'assemblée la nécessité urgente de construction d'un garage pour loger le matériel acquis pour le fonctionnement du Corps des sapeurs pompiers de ST JEAN SOLEYMIEUX. Le Conseil ouï l'exposé de Mr le Maire, considérant que le Corps de sapeurs pompiers a été désigné comme Centre de Secours de 11 communes du Canton, qu'il a été doté de 2 motopompes, de seaux pompes, de seaux en toile, d'une pompe à bras, de tuyaux divers, qu'il possède une automobile de remorquage. Que tout ce matériel doit être mis en lieu sûr à l'abri de toute détérioration afin qu'il puisse fonctionner immédiatement à toute alerte. Que la commune ne possède aucun local pour loger ce matériel. Qu'il y a extrême urgence à construire un garage. Qu'un entrepreneur s'engage à en exécuter les travaux immédiatement sur un terrain communal, accepte la proposition de Mr le Maire et l'autorise à poursuivre l'exécution par les moyens les plus rapides, c'est à dire par un traité de gré à gré qui aurait pour avantages la réduction de la dépense et des délais de construction pour application de l'ordonnance du 2 Novembre 1945. La dépense qui peut être évaluée à environ 160 000 Francs suivant devis de l'entreprise, serait couverte par un emprunt auprès de particuliers au taux de 3-0 %, vote une imposition de 117 centimes.

Cette motopompe est baptisée « Baptistine » en hommage au prénom du maire Jean Baptiste MAZET. Ce nom est gravé sur le moteur.



Extrait du Conseil Municipal du 21 Juillet 1946

Mr le Maire propose à l'assemblée, le traité de gré à gré qu'il propose de passer avec l'entreprise Mers VACHERON CHAPUY maçons à ST JEAN SOLEYMIEUX, en vertu de la délibération du 7 Juillet dernier, pour la construction d'un garage pour matériel incendie. Il invite l'assemblée à prendre connaissance de ce marché, à l'approuver s'il y a lieu.

Le Conseil, entendre Mr le Maire : considérant que le traité intéresse avec les dits entrepreneurs, renferme toutes les conditions à sauvegarder les intérêts de la commune, approuve le dit traité dans toutes les dispositions.





1947

Les pompiers de ST JEAN SOLEYMIEUX sont invités à un congrès à MONTBRISON. Pour se rendre à cette manifestation ils prennent leur nouvelle voiture, la CIZAIRE BERWICK, ce véhicule est aménagé en plateau et banquettes bois, ce jour la plupart des pompiers sont présents. Il n'y a pas de places assises pour tous, de ce fait deux pompiers sont debout sur les marchepieds gauche et droit. A gauche Félix MONDON et à droite Marius BESSEY. Au retour un très grave accident à lieu à La Roche commune de ST GEORGES HAUTE VILLE, après le pont de la Curraize dans un virage bordé d'un mur d'environ 2 m de hauteur. Pour une raison inconnue, le véhicule heurte ce mur de clôture et coince le sapeur Marius BESSEY qui est sur le marchepied droit. Suite à la gravité des blessures il décède le lendemain. C'est triste de voir partir une personne si dévouée faisant partie des fondateurs. Le véhicule est conduit ce jour par Régis SOUVIGNET.

1949

Le Centre de Secours connaît une crise qui ira jusqu'à la dissolution l'année suivante. Le Chef de Corps, Paul BLANCHET, s'occupe peu du matériel. Lors d'un sinistre à MARGERIE CHANTAGRET, les pompes refusent de démarrer, catastrophe pour les pompiers, critiques des sinistrés.



Mr le Maire, Charles DITVIAL démet de ses fonctions d'officier Paul BLANCHET.

Le Conseil Municipal demande à certains anciens pompiers de reconstituer un Corps de sapeurs pompiers, le Département accepte. Quelques jeunes sont recrutés au bourg et surtout à La Cruzille et aux alentours. L'effectif sera de 18 hommes. Il repartira plus alerte que jamais sous l'influence du Maire. Mr Félix MONDON, homme de la première heure, est nommé Chef de Corps le 1^{er} Mars 1950. Félix MONDON aime peu les fêtes, sa priorité est la bonne marche du matériel, il est très exigeant sur la présence indispensable des hommes aux manœuvres régulières, pour éviter toutes critiques. Les motopompes sont remises en route. Ils disposent de 500 m de tuyaux en toile qu'il faut faire sécher après chaque intervention, le plus rapidement possible. Ils sont pendus sur un gros arbre en face du garage et sous un hangar. C'est un gros travail, aussi il est décidé de construire une tour de séchage avec les moyens du bord, poteaux en ciment d'une hauteur de 10 m, un treuil pour les hisser. C'est une bonne opération.



Septime ADDITION William grins, strain and the part of Cont do XX made

Extrait du Conseil Municipal du 7 Janvier 1950

Mr le Maire (DITVIAL) expose au Conseil Municipal la situation de la section des pompiers de ST JEAN SOLEYMIEUX. Une réorganisation s'impose d'ici un délai d'un mois. Après discussion, le Conseil Municipal décide la dissolution du Corps actuelle et l'essai de réorganisation d'un nouveau Corps pour les motifs suivants : indiscipline et négligence dans l'entretien du matériel, refonte complète avec nomination de jeunes gens qui seront sollicités. Le Conseil Municipal décide de porter l'effectif de 14 à 18 hommes.

1951

Extrait du Conseil Municipal du 15 Avril 1951

Le Président (Charles DITVIAL) soumet au Conseil le devis d'incendie établi par la Maison MAHEU LABROSSE, s'élevant à la somme de 403 785 Francs plus frais de transport s'élevant approximativement à 2 000 Francs soit 405 785 Francs en chiffre rond 406 000 Francs. Le projet de création de 2 réservoirs de sécurité d'incendie dans les villages de Sauvazoux et Urgenge s'élevant à 928 742 Francs, ce qui ferait un total de 1 334 742 Francs. Pour faire face à cette dépense il est nécessaire de recourir à un emprunt dont l'emploi ne sera fait qu'après l'agrément des dits travaux. Le Conseil Municipal après avoir voté les ressources nécessaires à ces travaux fera un emprunt à contracter à la Caisse d'Epargne et demande les subventions de l'Etat et du Département.

Cette motopompe est baptisée « Charlotte » en hommage au prénom du maire Charles DITVIAL. Ce nom est gravé sur le moteur.

Extrait du Conseil Municipal du 1er Juillet 1951

Mr le Maire expose au Conseil que la délibération du 15 Avril 1951 pour achat de tuyaux incendie a été approuvé le 9 Mai 1951 sous réserve de la réalisation de l'emprunt. Il donne ensuite

lecture de la lettre de Mr le Sous Préfet au sujet de la demande d'agrément et de subvention. En conséquence, il s'agit de réaliser l'emprunt déjà voté par délibération du 9 Mai auprès de la Caisse d'Epargne de MONTBRISON, sollicitée à cet effet. Après avoir délibéré le Conseil prend les décisions suivantes : Mr le Maire est invité à réaliser auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (fonds provenant de la Caisse d'Epargne de MONTBRISON) de cet établissement et au taux d'intérêt de 6 %, l'emprunt de la somme de 407 000 Francs, que la Commune est admise à contracter par délibération approuvée par Mr le Préfet en date du 9 Mai 1951 et dont le remboursement s'effectuera en 30 années à partir de 1951.

1952

Extrait du Conseil Municipal du 13 Janvier 1952

Demande du Chef de Corps des pompiers. Cette demande concerne l'indemnité allouée et versée au receveur municipal lors de l'incendie des bois du Rousset. Le Conseil décide que cette indemnité soit versée au Corps des pompiers pour prix horaire de leur déplacement.

Le Conseil Municipal décide que la fête patronale sera organisée par les pompiers.

1953

Félix MONDON et Maurice CROZET trouvent un nouveau véhicule dans l'Allier. Le 26 Février 1953, les Sapeurs Pompiers achètent avec leurs économies et la vente de calendriers, un camion DODGE 4 x 4 au Garage LAVIOLLE de VICHY, pour la somme de 350 000 F. Il pourra aller dans tous les chemins (en terre à l'époque) et pourra tirer une motopompe ou une remorque. La commune leur remboursera peu après.

Extrait du Conseil Municipal du 13 Janvier 1953

Le Conseil approuve la proposition du Préfet au sujet de 300 m de tuyaux, moyennant le versement de 36 000 Francs à inscrire au budget primitif de 1953.



Extrait du Conseil Municipal du 17 Janvier 1954

Le Président expose au Conseil la nécessité d'acquérir au plus tôt d'un camion DODGE pour le service du Centre de Secours. Cette voiture nécessaire pour le service incendie peut en outre être très utile pour le déblayage de nos chemins en hiver. Un traité de gré à gré passé avec Mr MAZET de La Cruzille qui cède à la commune un camion DODGE d'occasion pour la somme de 350 000 F. Soumis à l'examen d'un garagiste, il a été reconnu en bon état. Il invite l'assemblée à donner son avis sur cet achat. Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve le dit traité et autorise le Maire à le signer. La dépense nécessaire à cet achat sera prélevée sur le budget additionnel de 1953



Extrait du Conseil Municipal du 25 Avril 1954

Le Président soumet demande faite par le Commandant du Centre de Secours de ST JEAN SOLEYMIEUX pour l'achat d'un gonfleur aux frais de la Commune. Le Conseil approuve la dite demande après renseignements de prix.

Extrait du Conseil Municipal du 19 Septembre 1954

Le Président fait connaître que par suite à la majoration du prix de journée fixé par l'administration, il a passé un avenant avec la Compagnie « La mutuelle du Mans » qui garantissait déjà, à l'ancien taux les accidents corporels. Le Conseil approuve la nouvelle police.



Extrait du Conseil Municipal du 19 Février 1956

Camion Normalisé : le Conseil décide l'achat et d'inscrire au budget additionnel la part qui lui incombe 270 000 Francs.

Extrait du Conseil Municipal du 7 Novembre 1956

Indemnité pour stage pompier. Mr le Maire expose au Conseil que 2 hommes du Centre de Secours ont accompli un stage de 6 jours au Centre de ST ETIENNE. Ces derniers lui ont communiqué la note des frais apparenté au dit stage (timbre fiscal : 600, visite médicale 850, photos 300, frais déplacement 500, stage 6 journées à 2 000, soit un total de 14 250 Francs). Le Conseil approuve cette dépense.

1957

La Commune obtient une subvention du Département et achète un véhicule BERLIET F.I.N. (Fourgon Incendie Normalisé). Il est équipé de 2 dévidoirs qui contiennent chacun 200 m de tuyaux, des coffres pour le matériel et une cabine transportant 9 personnes. Le Département dote 2 appareils respiratoires isolants. La commune équipe les pompiers de 20 tenues de sorties et 20 vestes de cuir





Extrait du Conseil Municipal du 20 Février 1957

Le Président soumet au Conseil la question de l'habillement des pompiers. Le Conseil adopte le principe, fera l'acquisition des uniformes en demandant à la Maison qui fournira les vêtements, d'accorder un délai de quelques mois pour le paiement qui sera pris sur le budget additionnel de 1957.



Extrait du Conseil Municipal du 19 Mars 1958

Le Maire fait connaître qu'un ajustement de cotisation a été reconnu indispensable pour la garantie de la responsabilité civile des automobiles des pompiers. Pour 1 million la prime est de 6 600 Francs, pour garantie illimitée la prime est de 8 400 Francs. Le Conseil adopte la garantie illimitée.

Mr le Maire donne connaissance d'une circulaire préfectorale concernant les vacations horaires des sapeurs pompiers volontaires qui peuvent être allouées au personnel pour les interventions dans la commune. Le Conseil décide de demander des explications à Mr le Préfet.

Nomination d'officiers au corps des sapeurs pompiers, le Conseil propose Mers BESSEY Henri et BAYLE Claude. Achat de tuyaux résistants pour incendie et suppression de la tour.



Extrait du Conseil Municipal du 4 Février 1959 (Mr BRIGNON)

Le Conseil Municipal décide de demander des renseignements à la Préfecture sur le mode de paiement de la retraite. Après décision de la Préfecture, laisser aux retraités la veste de cuir. Le Conseil Municipal accepte l'achat de 150 m de tuyaux. Garage : cette question sera mise à l'étude après avoir trouvé un terrain.

Extrait du Conseil Municipal du 30 Mai 1959

Achat de 2 vestes de cuir (25 500 Francs), tuyaux (220 942 Francs), tuyaux aspirateurs (24 900 Francs). L'accident du camion incendie faisant partie de l'assurance tiers, mais non pour les dégâts du véhicule, le Conseil Municipal demande au Département Incendie de supporter une partie des dépenses.

Extrait du Conseil Municipal du 28 Juin 1959

Garage des pompiers : après explications données par le Maire, le Conseil accepte l'achat du terrain de Melle BERNARD (DEMARD) Françoise situé à côté de la maison SURIEUX. Mr le Maire sera chargé d'entreprendre les relations avec l'administration et le Centre de Secours.



Extrait du Conseil Municipal du 1er Mai 1960

Congrès des pompiers à CHAZELLES SUR LYON : le Conseil Municipal vote la somme de 4 000 Francs pour participer aux frais de déplacement des sapeurs pompiers. Le Conseil Municipal décide que le paquetage du sapeur pompier BAYLE sera rendu au complet.

Extrait du Conseil Municipal du 20 Décembre 1960

Mr le Maire expose qu'à la suite de l'accident survenu au fourgon incendie, l'adversaire à l'accident du 14 Novembre 1958, a été reconnu fautif. Mr DUSLEKI a été condamné aux frais par le Tribunal d'Instance de MONTBRISON à payer la somme de 421,53 Francs. Le Conseil autorise le Maire à encaisser la dite somme.

Extrait du Conseil Municipal du 21 Janvier 1961

Le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité impérieuse qu'il y a à construire un abri pour le matériel d'incendie de la Commune. Ce dépôt sera conforme aux normes exigées par le Service Départemental d'Incendie et comprendra des fosses de visite d'entretien, un bureau, un magasin, une douche et un W.C.. Le montant de la totalité des travaux ne saurait dépasser 30 000 NF. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide la réalisation de ce projet et propose de confier au Service des Ponts et Chaussées l'établissement du projet et la surveillance éventuelle des travaux. Cette mission s'accomplirait dans les conditions déterminées par la loi du 29 Septembre 1948 et l'arrêté du 17 Avril 1958 et comportera notamment l'exonération de la responsabilité pécuniaire et décennale prévue par les articles 1792 et 2270 du code civil. La Commune n'ayant pas de ressources suffisantes à prélever sur son budget, il serait nécessaire pour l'exécution de ces travaux de contracter un emprunt de 30 000 NF auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et demander la subvention de l'Etat et du Département. Le Conseil, après avoir délibéré approuve les propositions du Maire et l'autorise à signer le traité à intervenir pour régler les conditions du dit emprunt, après autorisation préfectorale.

Le 11 Mars le moteur du DODGE est entièrement révisé et garanti par le Garage LECLERC de FEURS.

Extrait du Conseil Municipal du 14 Mai 1961

Mr le Président explique que le DODGE des sapeurs pompiers est en très mauvais état, il faut changer le moteur. Contact à été pris pour l'achat d'un moteur révisé avec Mr LECLERC de FEURS et Mr NEEL mécanicien à MARGERIE CHANTAGRET à fournir un devis des réparations. Ces dépenses seront prises sur les fonds ordinaires du budget communal. Une demande d'agrément est faite pour que le Département nous accorde son apport financier. Les propositions de Mr le Maire sont acceptées.

Le Maire fournit quelques renseignements sur le malaise qui existe actuellement au sein des sapeurs pompiers. Le Conseil est unanime pour demander que la situation soit clarifiée au plus vite et qu'éventuellement soient prises toutes sanctions nécessaires.

Extrait du Conseil Municipal du 11 Juin 1961

Le Maire informe les conseillers municipaux que sous peu sera fait l'adjudication des travaux pour le local à construire pour les pompiers. Sont désignés pour la commission municipale de l'adjudication : Mers BRIGNON, SUCHET, DEGRUEL, MAZET, BOURGIER.

Le Maire expose au conseil les démarches faites pour la construction de notre local des pompiers. Lecture est donnée d'une note de Mr le Sous Préfet en date du 5 courant. Après avoir délibéré, l'assemblée municipale décide l'abandon de toute subvention et sollicite de Mr le Sous Préfet son visa d'approbation au dossier, afin que sans retard les travaux puissent être donnés en adjudication. La Commune ayant assuré le financement intégral de cette construction.

Extrait du Conseil Municipal du 5 Novembre 1961

Après les explications du Président et vu les renseignements d'ordre technique fournis par le Lieutenant MONDON Chef de Corps des sapeurs pompiers de la Commune, le Conseil Municipal décide l'achat d'un camion citerne pour le Service d'Incendie. Ce camion G.M.C. doit être livré au prix de 28 000 NF. Le Conseil Municipal sollicite du fonds forestier la subvention de 50 % pour l'achat de ce camion. Il sollicite de plus une subvention de 40 % sur les fonds départementaux. Il reste au compte de la Commune, Centre de Secours, une charge de 10 % des 28 000 NF soit 2 800 NF qui seront portés au budget de l'exercice 1962.

Le Conseil Municipal décide l'acquisition, toujours pour le Corps des pompiers, d'un appareil respiratoire. Cet appareil étant obligatoire pour tous les Centres de Secours. Le coût de cet appareil est d'environ 600 NF, pour aider le financement de cet achat par la Commune, le Conseil Municipal sollicite aussi l'octroi d'une subvention départementale de l'ordre de 48 %.

Extrait du Conseil Municipal du 17 Décembre 1961

Le Maire expose au Conseil les résultats de l'adjudication qui a eu lieu le 9 Décembre dernier. Les travaux de construction de ce local ont été adjugés à Mers DESMARDS et CHATAING, aux conditions portées au cahier des charges. Après avoir délibéré le Conseil Municipal approuve cette adjudication.



Extrait du Conseil Municipal du 2 Février 1962

Le nouveau tarif des vacations pour nos pompiers est soumis à l'assemblée communale :

<u>Inte</u>	<u>erventions</u>	<u>Séances d'instruction</u>		
Officiers	4,50 au lieu de 4,00 NF	Officiers	3,37 au lieu de 3,00 NF	
Sous officiers	3,75 au lieu de 3,25 NF	Sous officiers	2,81 au lieu de 2,43 NF	
Caporaux	3,25 au lieu de 2,90 NF	Caporaux	2,43 au lieu de 2,17 NF	
Sapeurs 2,80 au lieu de 2,35 NF		Sapeurs 2,10 au	ı lieu de 1,76 NF	

Extrait du Conseil Municipal du 24 Juin 1962

Le Maire fait part aux conseillers des diverses modifications apportées au plan du local des pompiers en cours de construction. Il prie le receveur municipal d'encaisser pour la Commune un don de 200 NF fait par l'amicale des sapeurs pompiers.



Extrait du Conseil Municipal du 24 Mars 1963

Le Conseil Municipal approuve le décompte définitif de la construction du local des pompiers. Ce décompte est arrêté à la somme de 26 198,90 F. Les entrepreneurs DESMARDS et CHATAING ont reçu un acompte de 9 651,00 F le 4 Octobre 1962, il reste à verser 13 928,01 F.



Extrait du Conseil Municipal du 7 Décembre 1963

Les travaux de consolidation au vieux garage des pompiers sont approuvés.



Extrait du Conseil Municipal du 22 Février 1964

Désormais, une indemnité de vacation sera allouée à nos pompiers quand ils auront à intervenir dans leurs communes Centre de Secours. Le taux prévu est les ¾ du taux fixé pour les interventions au dehors (officiers 3,90 F, sous officiers 3,25 F, caporaux 2,81 F, sapeurs 2,76 F).

Extrait du Conseil Municipal du 3 Mai 1964

Sur la proposition du Président, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal considérant que l'actuelle pompe à incendie en usage à la section des sapeurs pompiers ne donne plus une sécurité suffisante, décide l'achat d'une nouvelle motopompe de 60 m3 aux Etablissements MAHEU, selon devis ci-joint. Pour assurer le financement immédiat de cette acquisition, un emprunt de 12 000 F est sollicité à la Caisse d'Epargne de MONTBRISON et sollicite également l'aide financière du Département pour cet achat absolument indispensable à un Centre de Secours.





1965

Extrait du Conseil Municipal du 11 Avril 1965

Le Président (Claudius GRANGER) rend compte de son audience auprès du Commandant MASSEÏ et des démarches qu'il escompte faire pour l'amélioration de l'équipement de notre section de sapeurs pompiers.

Extrait du Conseil Municipal du 16 Mai 1965

Le Conseil Municipal approuve le décompte définitif de l'Entreprise DESMARDS et CHATAING et décide d'accepter le règlement financier.



Premier achat de tuyaux souple à parois lisse (P.I.L.). Jusqu'à cette date les tuyaux étaient en toile et au retour de chaque intervention il fallait les étendre ou les suspendre environ 1 jour pour les faire sécher, et ensuite les plier. Une manœuvre est organisée le 20 Juin pour la présentation à la municipalité.

Extrait du Conseil Municipal du 6 Février 1966

Le Conseil Municipal décide de faire un gros effort en faveur de l'équipement des pompiers et affecté une somme de 2 500 F à l'achat de tuyaux, ce qui fait ressortir pour notre Centre de Secours une dépense totale de 4 104,16 F pour une recette prévue de 1 200 F de la part du Service Départemental d'Incendie. Une subvention de 120 F est accordée à l'Amicale des Pompiers (dédommagement des frais de téléphone pour 1963-1964-1965-1966). Après avoir fait tous les commentaires nécessaires le Conseil Municipal adopte et vote le budget.

Extrait du Conseil Municipal du 5 Juin 1966

La Commune de ST JEAN SOLEYMIEUX, soucieuse de l'équipement du Corps des sapeurs pompiers, a doté celui-ci de 180 m de tuyaux de refoulement « souple sec ». Ces tuyaux ont été livrés récemment et seront mis en épreuve au cours de la manœuvre prévue au Pont et à laquelle assisteront Mers les Maires de ST JEAN et SOLEYMIEUX.

Extrait du Conseil Municipal du 12 Octobre 1966

En accord avec le Chef de Corps des sapeurs pompiers, le conseil Municipal décide d'aménager un séchoir pour les tuyaux du service incendie. Ce séchoir sera conçu de façon aussi économique que possible, suivant les moyens dont dispose le Centre de Secours de ST JEAN SOLEYMIEUX.



Extrait du Conseil Municipal du 26 Février 1967

Aménagement du séchoir pour tuyaux d'incendie. Ce séchoir sera terminé sous les directives du Lieutenant des sapeurs pompiers, Mr MONDON. La Commune fera l'acquisition en 1967 de 120 m de tuyaux « souple sec ».

Extrait du Conseil Municipal du 21 Mai 1967

Les sapeurs pompiers, sous la direction de leur Chef de Corps Mr MONDON, ont commencé le montage du séchoir, montage qui va se terminer incessamment. Le Maire exprime sa gratitude à Mr GONON pour la fourniture gratuite du bois nécessaire à cet ouvrage.



Le S.D.I.S. (Service Départemental d'Incendie et de Secours) dote le Corps d'une M.P.P. (Moto Pompe Portative).



Extrait du Conseil Municipal du 21 Mai 1967

Le Conseil Municipal adresse ses félicitations à Mers Claudius MONDON et Joseph ROLLE qui, après un stage d'une semaine à ST ETIENNE, ont été proposés aux grades respectifs de Sous Lieutenant et de Caporal. Il souhaite la bienvenue aux 2 nouveaux sapeurs pompiers récemment recrutés : Mers Maurice GRANGER et René MONDON.

Après l'attribution de la motopompe portative, le Centre de Secours de ST JEAN SOLEYMIEUX sera doté en 1969 d'un camion citerne MERCEDES BENTZ d'une capacité de 2000 litres. Ce véhicule neuf, d'une valeur avoisinant 70 000 F, sera attribué gratuitement à notre Corps de sapeurs pompiers par le Service Départemental de Protection contre l'Incendie.

Le S.D.I.S. dote le Corps d'un MERCEDES UNIMOG C.C.F.M. (Camion Citerne Feux Moyens) 4 x 4, équipé d'une citerne de 2000 l d'eau et d'une radio, pour la lutte contre les feux de forêts et de broussailles. Ce véhicule est appelé en renfort pour les feux du midi de la France le 16 Juillet à AIZE (06) et le 3 Octobre à BRIGNOLLES (83) avec du personnel de ST JEAN SOLEYMIEUX.



1974

Extrait du Conseil Municipal du 3 Mars 1974

Le Conseil décide l'acquisition de 2 appareils respiratoires indispensables pour le Corps des sapeurs pompiers. Cette acquisition est subventionnable par le Département.

Extrait du Conseil Municipal du 22 Décembre 1974

Le Maire présente au Conseil Municipal le devis établi par les Etablissements SICLI de ST ETIENNE, pour la fourniture des 2 appareils indispensables, devis s'élevant à 3 759,60 F. Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'acquérir les 2 appareils respiratoires nécessaires pour le Corps des sapeurs pompiers. Accepte le devis des Ets SICLI et autorise le Maire à passer la commande aux dits Etablissements. Sollicite une subvention départementale pour l'aider à financer cette acquisition.

1976

Extrait du Conseil Municipal du 7 Novembre 1976

Le Conseil Municipal décide d'instituer l'allocation de vétérance en faveur des anciens sapeurs pompiers volontaires âgés d'au moins 60 ans et comptant au minimum 25 années de service effectif, au taux de 400 F par an, et ce à partir de l'année 1976. Pour aider dans le financement de la dépense, le Conseil Municipal sollicite l'aide financière du Département par une subvention de 50 % de la dépense, suivant les dispositions arrêtées par le Conseil Général au cours de sa séance du 6 Janvier 1976.

Le Conseil Municipal vote les crédits nécessaires à l'équipement des nouveaux engagés au sein du Corps des sapeurs pompiers.

1977

Extrait du Conseil Municipal du 20 Février 1977

Pour compléter l'équipement du Corps des sapeurs pompiers, le Conseil Municipal décide de procéder à l'acquisition d'un extincteur supplémentaire et d'une échelle double en bois. Le coût de ces achats se chiffrera aux environs de 1 200 F.

Le S.D.I.S. fournit une tronçonneuse avec son outillage pour compléter l'équipement du C.C.F.M. Le Corps ne possède toujours pas de combinaisons pour la destruction de nids de guêpes, les pompiers vont en emprunter au C.I.S. MONTBRISON.

Extrait du Conseil Municipal du 31 Décembre 1978

Pour répondre à une demande du Chef de Corps, le Conseil Municipal décide de renouveler la moitié de l'équipement vestimentaire (tenues de sortie) des sapeurs pompiers de ST JEAN SOLEYMIEUX dès 1979.

1980

Extrait du Conseil Municipal du 22 Mars 1980

Le Conseil Municipal décide de porter l'allocation vétérance des sapeurs pompiers de 750 F à 1 000 F, à compter de 1980, compte tenu de la participation financière du Département qui vient d'être portée de 350 F à 500 F.

Extrait du Conseil Municipal du 3 Août 1980

Le Conseil Municipal accepte l'étude faite par Mr BRASSARD, architecte pour la construction de locaux au dessus du garage actuel des sapeurs pompiers, et mandate le Maire pour établir le dossier avec les services de la protection civile et de la Préfecture.

Extrait du Conseil Municipal du 30 Novembre 1980

Le Maire fait un tour d'horizon en ce qui concerne les programmes de travaux qui vont être mis en œuvre : chemins forestiers, chemin de Vau, etc. Le Conseil Municipal confirme les décisions antérieures en ce qui concerne les projets de mettre à exécution : aménagement aux bâtiments scolaires et aux bâtiments communaux, aménagement au garage des pompiers.

1981

Décès de 2 Sapeurs Pompiers, le 7 Juillet Benoît MONTET et le 12 Septembre Marcel POMMIER.

Extrait du Conseil Municipal du 22 Mars 1981

Le Maire présente l'avant projet élaboré par Mr BRASSARD, architecte, en vue de créer un étage de service en surélévation du local actuel. Lorsque le projet définitif sera mis au point, il sera présenté au Conseil Municipal pour décision.

Extrait du Conseil Municipal du 6 Septembre 1981

Le Conseil Municipal adopte le projet de construction de locaux de service en surélévation du garage des sapeurs pompiers. Pour la réalisation de ce projet (chiffré à 381 400 F), le Conseil Municipal sollicite l'aide du Département. L'actuelle échelle des pompiers étant en mauvais état, elle sera remplacée par une échelle bois 3 plans, à coulisse, développant 16 m, au prix de 2 936,47 F. Une subvention sera demandée au Département.



Le S.D.I.S. fournit une station radio fixe installé au garage. Notre indicatif est « trombone 8 et trombone 81 pour le véhicule ». Le 21 Août le C.C.F.M. part en renfort dans le Var avec 4 personnes de ST JEAN SOLEYMIEUX.

1984

Lors d'une intervention le F.I.N. tombe en panne, la réparation coûte trop chère, il est réformé. Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Loire dote le Corps d'une ESTAFETTE RENAULT C.T.U. (Camionnette Tout Usage). Le véhicule DODGE est remis en circulation pour pouvoir assurer le transport de personnes et de matériels, surtout la grande échelle en bois 3 plans.



Extrait du Conseil Municipal du 18 Mai 1984

Le camion BERLIET des pompiers étant mis hors service pour cause irréparable, le dossier est remis à Mr BARALE qui s'occupe de la question au Conseil Général.

Extrait du Conseil Municipal du 22 Juin 1984

Le Maire (Robert BARALE) expose que les instances supérieures du Service Départemental d'Incendie s'occupent de trouver un camion en remplacement du BERLIET hors d'usage qui est actuellement garé dans l'ancien garage. Il pourra donner des informations supplémentaires après la réunion du Conseil Général la semaine prochaine.

Extrait du Conseil Municipal du 17 Août 1984

Camion pompiers. Une option a été prise par Mr SUCHET pour l'achat d'un camion MERCEDES en remplacement du BERLIET hors service. Le MERCEDES ne pourra être disponible que fin Septembre et un emprunt devra être effectué. Remerciements à Mr GIBERT pour les inscriptions faites gratuitement au local des pompiers (lettres SAPEURS POMPIERS).

Extrait du Conseil Municipal du 20 Septembre 1984

Délibération est prise pour la modification du système d'alerte du Centre de Secours. L'assurance est donnée à notre Conseiller Général que le Centre de Secours sera doté d'un camion neuf au cours du 1^{er} Semestre 1985.

1985

Extrait du Conseil Municipal du 4 Janvier 1985

Délibération est prise afin d'approuver l'achat de 2 postes radio afin d'équiper la Camionnette Tout Usages des pompiers et le DODGE, ainsi que 3 longueurs de tuyaux de 40 m. Participation du Département est sollicité.

1986

Le S.D.I.S. dote le Centre de Secours d'un MASTER RENAULT V.P.I. (Véhicule de Première Intervention) pour le transport de personnels et de matériel, il est en plus équipé d'une citerne de 600 litres d'eau. Le 28 Août le C.C.F.M. part en renfort à NIMES (30) avec 3 personnes de ST JEAN SOLEYMIEUX.





1987

Le S.D.I.S. fournit 4 appareils respiratoires isolants (A.R.I.). En réunion du Conseil d'Administration du 19 Mars, demande est faite à la Commune la construction d'une nouvelle caserne, le Chef de Corps présente une équipe dynamique, réussite aux stages de B.N.S, Réanimation et Secours Routiers de jeunes et anciens pompiers.



1988

Extrait du Conseil Municipal du 19 Février 1988

Caserne des pompiers. Délibération est prise pour approuver la promesse de vente du terrain.



Le Conseil Municipal achète un LADA 4 x 4 V.L.H.R. (Véhicule Léger Hors Route) pour les liaisons et petites interventions.





Extrait du Conseil Municipal du 17 Février 1989

Délibération est prise pour le principe d'une construction d'une caserne de sapeurs pompiers.

Extrait du Conseil Municipal du 14 Avril 1989

Délibération est prise sollicitant le Conseil Général pour l'achat d'un 4 x 4 nécessaire aux sapeurs pompiers pour les interventions difficiles. Délibération est prise pour entériner les décisions unanimes du Conseil d'Administration qui a décidé de nommer Mr CREPET Jean Claude Chef de Corps des sapeurs pompiers avec comme adjoint Mr ROLLE Robert. Ceci en raison de la fin de carrière du Lieutenant SUCHET Pierre fixée au 12 Avril 1989.

Extrait du Conseil Municipal du 28 Avril 1989

Caserne des pompiers. Le Conseil Municipal après discussion envisage une construction bois pour le nouveau Centre de Secours.

Extrait du Conseil Municipal du 9 Juin 1989

Il est évoqué le projet de construction à ossature bois d'une caserne sapeurs pompiers et les projets d'architectes intéressés seront examinés à une prochaine réunion. Le Conseil Municipal prend connaissance de l'état du camion DODGE des sapeurs pompiers et décide l'interdiction de l'utilisation de ce camion et avise la Direction Départementale de la Protection Civile de cette situation.

Extrait du Conseil Municipal du 15 Décembre 1989

Suite aux succès à l'examen de Sous Lieutenant de Mr CREPET et Mr ROLLE, lettre est adressée à la Préfecture pour leur nomination. Suite au succès à l'examen de Mr NOIRIE comme Sergent, celui-ci est félicité ainsi que Mr SUCHET Pierre pour sa médaille d'or, et Mr GRANGER Maurice pour sa médaille d'argent. Lettre est adressée à la Préfecture pour l'engagement du Docteur GATKA. Délibération est prise pour achat de terrain à Mme ROLLE pour le Centre de Secours.



Extrait du Conseil Municipal du 12 Janvier 1990

Caserne des sapeurs pompiers. La commune est dans l'attente de propositions d'architectes pour la construction à ossature bois. Délibération est prise pour l'achat d'un camion pompe tonne d'occasion.

Extrait du Conseil Municipal du 16 Mars 1990

Caserne des sapeurs pompiers. Des crédits d'un montant de 332 165 F étant dégagés pour 1990, des architectes seront contactés pour l'étude et les travaux préliminaires.

Extrait du Conseil Municipal du 4 Mai 1990

Le Conseil Municipal prend note du coût d'acquisition d'un Fourgon Pompe Tonne pour un montant de 196 058 F. Par délibération Le Conseil Municipal approuve l'équipement complémentaire en radio et tuyaux. L'engagement de 4 sapeurs pompiers est confirmé.

Le Conseil Municipal achète un camion MERCEDES 1113 F.P.T. (Fourgon Pompe Tonne) en provenance des Pays Bas pour assurer les interventions dans de bonnes conditions. Ce véhicule est équipé d'une citerne de 2000 litres d'eau, d'une pompe d'un débit de 2200 litres/minutes, 2 lances haute pression, 2 paniers de dévidoirs de tuyaux en écheveau, d'une double cabine pour 8 personnes. Ce véhicule a été très attendu et très apprécié au Centre de Secours.





Extrait du Conseil Municipal du 20 Juillet 1990

Le Conseil Municipal choisit l'architecte pour la construction de la caserne des pompiers.

Extrait du Conseil Municipal du 9 Novembre 1990

Caserne des sapeurs pompiers. Mr CIGOLOTTI architecte désigné est à notre disposition pour l'étude. Délibération est prise pour solliciter le Conseil Général pour l'achat d'un lot de sauvetage.



Extrait du Conseil Municipal du 20 Septembre 1991

Caserne des sapeurs pompiers. Suite à des difficultés techniques d'implantation sur le terrain prévu, et le surcoût élevé des fondations, l'achat d'un autre terrain est nécessaire. Par délibération le Conseil Municipal approuve la promesse de vente.



Extrait du Conseil Municipal du 4 Mars 1992

Par délibération le Conseil Municipal approuve les marchés des entreprises retenues pour la caserne des sapeurs pompiers s'élevant à 1 775 000 F.

Extrait du Conseil Municipal du 3 Juillet 1992

Caserne des sapeurs pompiers. Le gros œuvre devra être terminé dans un délai de 3 semaines.

Extrait du Conseil Municipal du 15 Octobre 1992

Caserne des sapeurs pompiers. Les travaux hors eau sont terminés.



Installation dans la Caserne actuelle construite par la municipalité dont le Docteur BARALE est le maire. Il faut noter le gros effort effectuer ces dernières années par les municipalités successives pour les achats de petits et gros matériels d'incendie, d'habillements, etc. Le Service Départemental d'Incendie et de Secours fournit le premier V.S.A.B. (Véhicule de Secours aux Asphyxiés et aux Blessés) du Centre de Secours.



Extrait du Conseil Municipal du 22 Janvier 1993

Caserne des sapeurs pompiers. La réception définitive a eu lieu le 16 Janvier 1993, et par délibération le Conseil Municipal approuve les avenants.





Extrait du Conseil Municipal du 25 Juin 1993

Le Conseil Municipal est invité à l'inauguration des bâtiments Gendarmerie, Sapeurs Pompiers et FADEL, le Vendredi 10 Septembre 1993 à 10 heures.





Le S.D.I.S. remplace le V.S.A.B. PEUGEOT par un RENAULT Master.



2000

Extrait du Conseil Municipal du 11 Août 2000 (Mme le Maire Martine DELAIR)

Délibération est prise pour approuver la convention de transfert de gestion des sapeurs pompiers volontaires du Corps de ST JEAN SOLEYMIEUX.

2001

Extrait du Conseil Municipal du 5 Janvier 2001

Convention de transfert des biens communaux au Service Départemental d'Incendie et de Secours : aucune réponse n'a été donnée à la délibération du Conseil Municipal par le S.D.I.S. sur le montant de la cotisation. Une réunion de quelques conseillers et pompiers étudiera la convention puis un rendez vous sera fixé avec le S.D.I.S.

Extrait du Conseil Municipal du 13 Avril 2001

Accord entre le Maire et le S.D.I.S. sur un montage envisagé permettant une contribution financière équilibrée de la Commune de 2001 à 2007. La convention de transfert des biens et de la prise en charge des dépenses de gestion et d'entretien du Centre d'Incendie et de Secours fera l'objet d'une prochaine délibération du Conseil Municipal.

Extrait du Conseil Municipal du 11 Mai 2001

Convention de transfert du Centre de Secours de ST JEAN SOLEYMIEUX au Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Loire : le Maire donne lecture de la convention et des annexes listant les biens transférés. Par délibération le Conseil Municipal approuve cette convention. Une subvention de 31 000 F est accordée par le S.D.I.S.



Extrait du Conseil Municipal du 1^{er} Février 2002

Convention avec le S.D.I.S. 42 : délibération est prise pour approuver la convention entre la Commune et le S.D.I.S. 42 de mise à disposition des bâtiments et biens, et de transfert en pleine propriété des véhicules.

2003

L'appellation Centre de Secours est transformée en Centre d'Incendie et de Secours. Le S.D.I.S. met en place un principe de cascade, c'est à dire les véhicules passent des Centres les plus gros aux Centres les plus petits. En Août, le S.D.I.S dote un Camion Citerne Rural (C.C.R.) 4 x 4 RENAULT avec une capacité en eau de 3000 litres, provenant du C.I.S. PELUSSIN. Ce véhicule remplace le F.P.T. MERCEDES acheté par la commune en 1990, réformé mais toujours en très bon état de marche. Suite à la départementalisation les équipements vont être normalisés dans tous les centres.





2009

Le S.D.I.S. dote un V.S.R. RENAULT en provenance du C.I.S. MONTROND LES BAINS en remplacement du V.S.R. RENAULT (NOIRETABLE).



2010

Le S.D.I.S. dote un C.C.F. MAN en remplacement du C.C.F. RENAULT (ST CHAMOND) et remplace le V.S.A.B RENAULT Master par un V.S.A.V. RENAULT.





Le S.D.I.S. dote un C.C.R. MAN en provenance du C.I.S. ST ETIENNE La Terrasse en remplacement du C.C.R. RENAULT et d'un V.T.P.M. FIAT neuf.









2012

En mai, le V.L.H.R. LADA, acheté par la commune en 1989 est en panne, le S.D.I.S. ne veut pas le réparer et le 13 Juillet il dote un nouveau V.L.H.R. DUSTER RENAULT 4 x 4 neuf.



ANNECDOTES

La nuit, en hiver, lorsque les sapeurs pompiers étaient appelés pour des incendies, les épouses se levaient en même temps pour faire chauffer de l'eau, afin de tenir hors gel la motopompe remorquable durant le trajet (Marius FRIDIERE).

Jusque dans les années 1970, les appels de secours étaient réceptionnés au 8 à ST JEAN SOLEYMIEUX, à la boucherie SUCHET. Chaque fois qu'une alerte tombait, il fallait courir jusqu'à l'église, distante de 50 m, pour actionner la sirène, et ensuite prévenir le premier sapeur pompier qui se rendait au garage pour l'informer du lieu et de la nature de l'intervention. Quand Pierre SUCHET n'était pas là, la tâche revenait à son épouse et plus tard à ses enfants. Dans la maison où il vivait, Pierre avait fait établir une deuxième ligne téléphonique dans sa chambre, à ses frais, pour pouvoir la nuit répondre plus vite (Jean Luc SUCHET).

Lors de l'incendie de la maison LEVET à La Cruzille (actuellement maison BESSEY), le véhicule des Sapeurs Pompiers était en réparation avec tous les tuyaux chez Maurice CROZET au Trait d'Union. Ils ont été obligés de remonter la pompe et le matériel à pied. Malgré tout, avec leur dynamisme, ils ont préservé la maison d'habitation. Seul le toit de la grange a brûlé (Léon BOURGIER).

Lors d'une inauguration à MARGERIE CHANTAGRET, le Lieutenant BLANCHET devait faire un discours. La foule étant importante, un spectateur lui apporta une chaise pour être plus en hauteur. Celui-ci refusa de monter avouant qu'il avait le vertige (BERNARD FRIDIERE).

LES INTERVENTIONS IMPORTANTES

DU

CENTRE DE SECOURS

DE

ST JEAN SOLEYMIEUX

1941	7 Mars	ST JEAN SOLEYMIEUX Le Bourg Feu du Presbytère.
1953	22 Mars	SOLEYMIEUX Annézieux Feu de forêt, 15 000 m².
1955	20 Novembre	GUMIERES Le Curtil Feu de bâtiments, ancien moulin. Les habitants du hameau ont commencé l'extinction à l'aide de seaux à main. Chemins très difficiles pour accéder au sinistre.
1957	21 Juin	SOLEYMIEUX Annézieux Feu de bâtiment agricole dû à la foudre. Anéantissement du hangar et des machines agricoles.
1958	28 - 29 Août	MARGERIE CHANTAGRET Le Bourg Feu de 4 meules de blé. Fort vent du midi, préservation des meules et bâtiments voisins.
	19 Octobre	CHAZELLES SUR LAVIEU Vioville Feu de bâtiment d'habitation, déblai total de la maison.
1961	10 Janvier	SOLEYMIEUX Le Bourg Feu d'atelier de menuiserie par appareil de chauffage à bois, rotations du F.I.N. pour transport de personnels et matériels.
1963	19 Janvier	SOLEYMIEUX Le Pont Feu de scierie, fabrique de galoches, atelier d'affûtage. Temps hivernal neige et route verglacée, les pompiers ont mis très longtemps à arriver sur les lieux de l'intervention. Ils ont été obligés de casser la glace de la rivière pour amorcer la motopompe. Appel sirène à 21 heures 20. Destruction totale du bâtiment et des machines. Vent d'ouest soufflant en rafales. Plusieurs rotations de véhicule pour transport de personnels et de matériels.
	21 Octobre	ST JEAN SOLEYMIEUX Martin Feu de bâtiment, destruction totale. Manque d'eau.
1964	28 Juillet	ST JEAN SOLEYMIEUX La Cruzille Feu de bâtiment agricole causé par la foudre, destruction de la grange, des écuries, et du hangar. Maison attenante habitée, le locataire dormait. Appel sirène à 14 heures 45. Distance de 800 m au 1 ^{er} point d'eau, tous les tuyaux disponibles sont utilisés pour établir une lance de 45. Problème d'alimentation, au château d'eau des Grands Terres, le sapeur sensé ouvrir la venne pour elimenté La Cruzille, a couvert la venne du bourge.

11 Septembre SOLEYMIEUX Le Bourg

Feu de meules de paille, destruction environ 35 tonnes.

la vanne pour alimenté La Cruzille, a ouvert la vanne du bourg.

1965	14 Février	MARGERIE CHANTAGRET Le Bourg
------	------------	------------------------------

Feu de scierie. Destruction des machines outils. Appel au Centre de MONTBRISON.



1966	3 Novembre	SOLEYMIEUX Molley Feu de maison d'habitation. Appel sirène à 5 heures 30. 10 cm de neige sur la route. Une personne retrouvée DCD carbonisée à l'intérieur.
1969	20 Août	<i>MARGERIE CHANTAGRET La Goutte</i> Feu d'habitation, grange et hangar. Durée de l'intervention 2 jours.
1971	23 Mars	ST JEAN SOLEYMIEUX La Ribeyre Effondrement de toiture avec des personnes à l'intérieur.
1972	25 Mars	MAROLS La Citre Feu de broussailles d'une surface de 11 000 m².
1973	24 Décembre	MARGERIE CHANTAGRET Le Bourg Feu de chalet.
1974	10 Septembre	ST JEAN SOLEYMIEUX Le Grand Litte Feu de forêt d'une surface de 6 000 m². Durée de l'intervention 1 jour.
1975	13 Juin	SOLEYMIEUX Molley Feu de maison, une personne décédée à l'intérieur.
1979	12 Juillet	GUMIERES Les Ecartés Feu de maison avec grange. Incendie dû à la foudre.
1981	15 Avril	CHAZELLES SUR LAVIEU Rochebize Feu de ferme. Durée de l'intervention 2 jours. Déblai du foin.
	4 Juin	CHAZELLES SUR LAVIEU Les Salles Feu de menuiserie.
	10 Juillet	MARGERIE CHANTAGRET Les Places Accident d'avion. 4 personnes décédées. Renforts: MONTBRISON

1982 7 et 8 Novembre Secteur des communes desservies

Tempête de vent.

28 Novembre Secteur des communes desservies

Forte chute de neige (30 cm) avec coupure d'électricité.

1983 15 Décembre GUMIERES Le Bourg

Feu de maison.

1984 15 Avril CHAZELLES SUR LAVIEU Rochebize

Feu de maison.

1^{er} Septembre GUMIERES La Grange

Feu de maison avec dépendances. Une personne gravement

brûlée évacuée par une ambulance privée, cette victime

décèdera quelques jours plus tard.

1985 3 Décembre MARGERIE CHANTAGRET CD 5 (Les Barges)

Accident VL contre PL, une victime incarcérée, première sortie pour les premiers titulaires du secours routiers.

Renforts: MONTBRISON (VSAB - VSR - IDA)

1986 8 Février SOLEYMIEUX Le Pont

Feu d'atelier de menuiserie, température hivernale –17°.

8 Mai SOLEYMIEUX Annézieux

Feu de grange, durée de l'intervention 2 jours, déblai du foin.

27 Décembre GUMIERES La George

Feu de grange, durée de l'intervention 1 nuit 1 jour, déblai du

foin.





1987 2 Mars GUMIERES La Chaux

Feu de maison, durée de l'intervention 1 nuit, une personne

décédée à l'intérieur.

Renforts: MONTBRISON (FPT + tuyaux - IDA)

1988 26 Août **MAROLS Pèrevent**

Feu de maison, durée de l'intervention 1 nuit.

28 Mars LA

LAVIEU Le Bourg Feu d'atelier.

1991

27 Juillet

SOLEYMIEUX Le Pont

Accident VL contre moto, 1 victime décédée et 2 blessés

graves.

Renforts: MONTBRISON - SURY LE COMTAL - 3 VSAB -

2 rotations d' HELISA (hélicoptère SAMU)

1992

16 Décembre

MARGERIE CHANTAGRET Les Sagnes

Feu de menuiserie.

1993

6 Mars

GUMIERES Murcent

Feu de maison.





7 Avril

MAROLS La Gueule d'Enfer

Feu de maison, ancienne scierie.

12 Avril

SOLEYMIEUX Le Pont

Feu d'atelier de vernissage.





4 Juillet

SOLEYMIEUX Les Eyguettes

Feu de maison.

11 Juillet

MARGERIE CHANTAGRET CD 102

Accident VL contre PL, 1 blessé grave incarcéré.

Renforts: MONTBRISON (VSR) - 2 rotations d' HELISA

(hélicoptère SAMU)







11 Juillet

GUMIERES Puziols

Feu de poulailler.



1996

2 Septembre

GUMIERES Le Vernet

Feu d'habitation avec dépôt et grange.

1997

9 Décembre

SOLEYMIEUX La Chaussée

Accident PL, camion citerne de gaz, 1 personne incarcérée.

Renforts: MONTBRISON (IDA) - ST BONNET LE CHÂTEAU -

ST ETIENNE - HELISA (hélicoptère SAMU)





9 Décembre

ST JEAN SOLEYMIEUX Sauvazoux

Feu de maison.

 $\underline{Renforts:} \qquad \text{SURY LE COMTAL (CCGC)} - \text{ST BONNET LE}$

CHÂTEAU.





20 Décembre

LAVIEU Le Bourg

Feu de garage.

1998

17 Février

ST JEAN SOLEYMIEUX Le Bourg

Feu de chambre à la Maison de Retraite « L'Etoile du Soir ».



ST JEAN SOLEYMIEUX Thinereilles

Feu de bâtiment « Foire du Bois », vent violent.

Renforts: MONTBRISON - ST BONNET LE CHÂTEAU - ST

JUST ST RAMBERT - SURY LE COMTAL



1999

28 au 31 Décembre Secteur des communes desservies.





2000

22 Janvier

ST JEAN SOLEYMIEUX La Cruzille

Feu de maison.

Renforts: MONTBRISON



2002

25 Février

SOLEYMIEUX Annézieux

Feu de maison.

Renforts: MONTBRISON







25 Février

GUMIERES Champlebout

Feu de maison.

Renforts: MONTBRISON - SURY LE COMTAL



2004

30 Décembre

ST JEAN SOLEYMIEUX La Cruzille

Feu de maison.

Renforts: MONTBRISON - ST BONNET LE CHÂTEAU

2005

14 Février

ST JEAN SOLEYMIEUX Chantereine

Feu de maison, temps hivernal 15 cm de neige, pas d'eau,

durée de l'intervention 2 jours.

Renforts: MONTBRISON - ST BONNET LE CHÂTEAU - SURY

LE COMTAL - ST ROMAIN LE PUY





23 Février

LAVIEU Le Bourg

Feu de ferme, temps hivernal très froid.

Renforts: MONTBRISON



Feu de ferme à Lavieu

27 Juillet

ST JEAN SOLEYMIEUX Le Vorzet - SOLEYMIEUX

Feu de broussailles, 20 ha, camion logistique avec 2 PC, durée

de l'intervention 7 jours.

Renforts: ST BONNET LE CHÂTEAU - SURY LE COMTAL - MONTBRISON - ST ROMAIN LE PUY - ST JUST ST RAMBERT - PERIGNEUX - LE CHAMBON FEUGEROLLES - FIRMINY -

NOIRETABLE - FEURS - ST ETIENNE - CREMEAUX - BALBIGNY -

MONTROND LES BAINS - SDIS - DRAGON 69





29 Décembre

MARGERIE CHANTAGRET Chassagneux

Feu de maison.

Renforts: MONTBRISON





2006

3 Janvier

MARGERIE CHANTAGRET Chassagneux

Feu de grange.

Renforts: ST BONNET LE CHÂTEAU - SURY LE COMTAL - MONTBRISON - ST ROMAIN LE PUY - ST JUST ST RAMBERT - SDIS





2007

19 Octobre

CHAZELLES SUR LAVIEU Les Salles

Feu de maison.

<u>Renforts</u>: ST ROMAIN LE PUY - SURY LE COMTAL -

MONTBRISON





14 Novembre

GUMIERES Gonsot

Feu de ferme.

Renforts: ST ROMAIN LE PUY - ST ANTHEME

27 Décembre

MARGERIE CHANTAGRET La Goutte

Feu de maison.

Renforts: ST ROMAIN LE PUY - SURY LE COMTAL





2008

10 Janvier

SOLEYMIEUX Le Bourg

Feu de maison.

Renforts: ST ROMAIN LE PUY - FEURS – MONTBRISON





2009

20 Novembre

GUMIERES Gruel

Feu de bâtiment agricole, durée de l'intervention 3 jours.

Renforts: ST BONNET LE CHÂTEAU - SURY LE COMTAL - ST ANTHEME - ST ROMAIN LE PUY

2010

8 Octobre

GUMIERES CD 102

Accident PL (semi remorque), 1 personne incarcérée pendant 7 heures.

Renforts: ANDREZIEUX BOUTHEON - ST CHAMOND - MONTBRISON - ST ROMAIN LE PUY - SDIS PC + sauvetage déblaiement - HELISA (hélicoptère SAMU)





Situation à l'arrivée des secours : le semi remorque est couché sur la route avec toute la partie avant gauche de la cabine encastrée dans un talus. Le conducteur est incarcéré au niveau des membres inférieurs jusqu'au bassin et à la partie basse de l'abdomen. Le thorax est comprimé par le volant. Les jambes sont coincées dans un « V » formé par le bloc moteur et le talus sans aucune visibilité ni possibilité d'accès. Déroulement de l'intervention : la première équipe de secours, composée notamment d'un V.S.R. et d'un V.S.A.V., est ensuite complétée par le renfort d'une Cellule

Manœuvre de Force (CEMAF), d'une Cellule Sauvetage Déblaiement (CESD), ainsi que d'un camion grue d'une entreprise privée. La désincarcération, très difficile, nécessite l'emploi de nombreux matériels : 2 treuils du camion grue, 2 tire fort, 2 mâchoires de survie, 1 grignoteuse hydraulique, 4 vérins hydrauliques, de nombreux madriers et cales.

Ce n'est qu'après 7 heures d'effort que le conducteur, conscient et médicalisé pendant toute l'intervention, a pu être dégagé et transporté à l'hôpital par hélicoptère. Bilan : la CEMAF a été engagé de façon opérationnelle pour la première fois sur cette intervention et les matériels utilisés ont pleinement justifié son utilité.

2011 1^{er} Février ST JEAN SOLEYMIEUX Thinereilles

Feu de bâtiment industriel « La Foire du Bois ».

Renforts: ST BONNET LE CHÂTEAU - ST ROMAIN LE PUY

2012 18 Février ST JEAN SOLEYMIEUX Couhard

Feu de maison.

Renforts: ST BONNET LE CHÂTEAU - ST ROMAIN LE PUY

2013 9 Avril SOLEYMIEUX Le Got

Feu de maison, une personne décédée à l'intérieur.

Renforts: ST BONNET LE CHÂTEAU - ST ROMAIN LE PUY

SURY LE COMTAL - ST JUST ST RAMBERT MONTBRISON - PERIGNEUX - CDC ST ETIENNE

28 Septembre CHENEREILLES Fontaine Bénite

Feu de maison.

Renforts: ST BONNET LE CHÂTEAU - SURY LE COMTAL -

PERIGNEUX

2014 13 Avril MARGERIE CHANTAGRET Le Bourg

Feu de maison.

Renforts: ST BONNET LE CHÂTEAU - ST ROMAIN LE PUY

SURY LE COMTAL

LES

SAPEURS POMPIERS

DU

CENTRE DE SECOURS

DE

ST JEAN SOLEYMIEUX

Grade	Nom	Prénom	Entrée	Sortie
C o m o o o o	DD ANGIECO	D 24 2 ² 4	01/01/1029	01/00/1050
Sapeur	BRANSIECQ MONDON	Benoît	01/01/1938 01/09/1938	01/09/1959 01/01/1961
Adjudant	FAURE	Joanny	01/09/1938	01/01/1961
Sapeur		Jacques Pierre	01/09/1938	31/07/1966
Sapeur	CHANUT			
Sapeur	MONDON	Joseph	01/09/1938	10/09/1970 01/03/1962
Sapeur Lieutenant	MONDON MONDON	Jean Félix	01/09/1938 07/09/1938	
				01/01/1969
Sapeur	CROZET	Maurice	01/01/1945	01/06/1959
Sous Lieutenant	BESSEY	Henri	01/01/1945	22/05/1961
Sapeur	FRIDIERE	Marius	01/01/1945	01/01/1963
Sapeur	MONDON	Jean Diama	01/01/1945 01/03/1950	20/01/1978
Capitaine	SUCHET	Pierre		12/04/1989
Sapeur	BRUYERE	Xavier	01/03/1950	01/06/1955
Caporal	BOURGIER	Léon	01/03/1950	31/12/1982
Caporal Chef	GAGNAIRE	Georges	01/03/1950	09/03/1982
Adjudant	MAZET	Jean	01/03/1950	01/03/1980
Sapeur	BASSET	Jean	01/03/1950	30/01/1970
Caporal	CLAIRET	Jules	01/03/1950	28/11/1975
Sapeur	BAYLE	Claude	01/01/1952	11/01/1960
Sapeur	MOSNIER	Jacques	12/06/1955	01/03/1960
Sous Lieutenant	MONDON	Claudius	12/06/1955	31/12/1983
Sapeur	ROLLE	Lucien	12/06/1955	15/01/1982
Médecin Capitaine	HEURTIN	Michel	01/02/1959	01/01/1971
Sapeur	DUGUET	Claudius	01/03/1959	30/12/1965
Sergent Chef	COUZON	Marcel	01/03/1959	31/12/1982
Sergent Chef	ROLLE	Joseph	20/03/1960	30/04/1991
Sapeur	VATANT	Maurice	01/04/1962	30/04/1964
Caporal Chef	DAMOND	Jacques	01/04/1962	01/04/1992
Sapeur	GRANGER	Fernand	01/04/1962	30/12/1965
Sapeur	TABARD	Albert	01/06/1963	12/04/1989
Sapeur	MONDON	Marcel	01/09/1963	01/08/1997
Sapeur	MONTET	Benoît	01/01/1966	07/09/1981
Caporal	POMMIER	Marcel	01/01/1966	30/06/1981
Sapeur	ROLLET	Yvan	01/01/1967	01/11/1967
Sapeur	GRANGER	Maurice	06/02/1969	06/02/1994
Sapeur	MONDON	René	06/02/1969	20/01/1978
Sapeur	PEYRAGROSSE	André	08/10/1969	13/01/1977
Médecin Capitaine	BARALE	Robert	12/12/1971	10/12/2001
Caporal Chef	GRANGER	Albert	25/01/1972	25/01/1992
Sapeur	BROUILLET	Jean	26/01/1972	10/02/1992
Sapeur	GAY	André	02/02/1976	30/09/2006
Caporal Chef	CHAMPAY	Michel	02/02/1976	02/02/1991
Caporal Chef	MAZET	Lucien	02/02/1976	26/02/1994
Caporal	BOURGIN	André	22/03/1979	01/01/2005
Sapeur	POMMIER	René	22/10/1979	28/02/1994
Caporal	GAUJARD	Etienne	22/10/1979	15/01/1989
Sapeur	MONDON	Robert	17/10/1981	17/10/1996
Sapeur	COUZON	Guy	17/10/1981	22/02/1993
Sergent Chef	NOIRIE	Pierre	17/10/1981	30/09/1996
Lieutenant	ROLLE	Robert	16/03/1982	31/12/2014
Caporal Chef	CHAPOT	Ivan	16/04/1983	14/07/2004
Caporar Cher		1 v uii	10/04/1703	1 1/0 1/2007

Grade	Nom	Prénom	Entrée	<u>Sortie</u>
Adjudant Chef	ROLLE	Bruno	16/04/1983	01/04/2004
Lieutenant	CREPET	Jean Claude	17/04/1983	31/12/2014
Adjudant Chef	CHANUT	Alain	20/10/1984	31/12/2014
Adjudant Chef	VACHERON	André	26/06/1985	31/01/2013
Sergent Sergent	MOSNIER	Patrick	01/09/1986	31/01/2013
Caporal Chef	ROYET	Denis	06/02/1989	06/02/1999
Sapeur	DAMOND	Michel	23/02/1990	11/06/2005
Adjudant	QUATRESOUS	Christian	18/05/1990	11/00/2005
Sapeur	BOURGIER	Philippe	18/05/1990	31/08/2000
Sergent Chef	CLADET	Paul	18/05/1990	01/05/2012
Caporal Chef	ROLLE	Dominique	18/05/1990	01/00/2012
Caporal Chef	PORTE	Gilles	21/03/1992	
Sapeur	COLOMBIE	Patrick	21/03/1992	25/03/2000
Adjudant	MOUNIER	Franck	16/12/1993	25/05/2000
Sapeur	MENNETEAU	Philippe	09/06/1995	31/08/2000
Sapeur	BONNEFOI	Philippe	27/07/1995	01/01/2002
Caporal Chef	BOUCHET	André	02/04/1997	01/01/2008
Sapeur Sapeur	CHAPOT	Sébastien	02/04/1997	31/10/2003
Sapeur	DAMON	Cédric	02/04/1997	01/01/2000
Sapeur	MASSARD	Jean Michel	02/04/1997	31/03/2004
Sapeur Sapeur	MONTET	Guy	02/04/1997	01/03/2002
Caporal Chef	OLLIER	Yvan	02/04/1997	01/03/2002
Sapeur	CHEVALEYRE	Romuald	05/02/1998	01/03/2003
	JAYOL		01/01/1999	01/03/2003
Sergent Chef	FERREOL	Bruno Jérôme	01/01/1999	01/09/2007
Sapeur		Gaël	01/01/1999	01/09/2007
Sergent Infirmière	MONDON	Emmanuelle	01/01/1999	
	TARDY FAYOLLE	Emmanuel	01/01/2000	
Caporal Chef	MARKOVIC	Alexandra	01/01/2002	01/04/2010
Sapeur	POYET	Pierre	01/01/2002	31/07/2005
Sapeur	ROLLE	Thibaud		
Sapeur	TISSOT		01/01/2002	01/09/2003
Sapeur		Jocelyn	01/01/2003	01/11/2006
Sapeur	DUVERGER	Nicolas	01/11/2003	01/07/2008
Infirmier	FREYCENET	Olivier	01/03/2004	01/07/2008
Sapeur	RZIKA	Abdel Ali	01/10/2004	01/12/2005
Sapeur	MINAIRE	Jonathan	01/10/2005	01/09/2007
Sapeur	CUBIZOLLE	Thibaud	01/10/2005	22/10/2009
Sapeur	FAYOLLE	Marine	01/10/2005	01/08/2008
Sapeur	MARTIN	Sébastien	01/10/2005	
Sapeur	MEUNIER	Pauline	01/10/2005	
Caporal	MONTET	Erick	01/10/2007	04/02/2010
Sapeur	SUCHET	Jennifer	01/10/2008	01/03/2010
Caporal	BARBE	Gwenaëlle	01/10/2008	00/00/00/1
Sapeur	MARTIN	Rémy	01/10/2008	30/09/2011
Caporal	ROUX	Geoffrey	01/01/2011	01/06/2014
Sapeur	DELORME	Kevin	01/07/2011	01/10/2014
Sapeur	VITAL	Arnaud	01/07/2011	
Sapeur	BARBE	Erwan	01/07/2011	
Sapeur	MOSNIER	Perrine	01/07/2011	
Sapeur	PORTE	Guillaume	01/07/2011	
Infirmière	AGRAPART	Delphine	01/07/2012	01/09/2013

Sapeur	GRANGER	Loïc	06/10/2012	01/08/2013
Sapeur	BARRIERE	Thomas	01/07/2013	

CHEFS DE CORPS

Grade	Nom	Prénom	Entrée	<u>Sortie</u>
Lieutenant	MONDON	Félix	01/03/1950	01/01/1969
Lieutenant	SUCHET	Pierre	21/01/1969	12/04/1989
Lieutenant	CREPET	Jean Claude	12/04/1989	16/02/1996
Lieutenant	ROLLE	Robert	16/02/1996	25/11/2014
Lieutenant	JAYOL	Bruno	25/11/2014	

PRESIDENTS DE L'AMICALE

Grade	Nom	Prénom	Entrée	Sortie
Lieutenant	MONDON	Félix	01/03/1950	01/01/1969
Lieutenant	SUCHET	Pierre	21/01/1969	12/04/1989
Lieutenant	ROLLE	Robert	12/04/1989	01/02/1996
Caporal Chef	CHAPOT	Ivan	01/02/1996	02/01/2005
Sergent Chef	QUATRESOUS	Christian	02/01/2005	14/01/2011
Sergent	JAYOL	Bruno	17/01/2011	06/03/2013
Infirmière	TARDY	Emmanuelle	17/01/2011	06/03/2013
Sergent Chef	JAYOL	Bruno	06/03/2013	
Caporal	BARBE	Gwenaëlle	06/03/2013	